

Petit Gravelot

Charadrius dubius



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

Espèce polytypique, le Petit Gravelot se reproduit dans le Paléarctique et hiverne principalement en Afrique de l'Ouest, de la Mauritanie au Tchad et au nord de la République Démocratique du Congo (**N**). En Europe, l'espèce se reproduit dans tous les pays à l'exception de l'Islande et de l'Irlande. Il est localisé en Angleterre, en Norvège et atteint la Finlande jusqu'au sud de la Laponie et le nord de la Suède. Il niche également dans la plupart des grandes îles méditerranéennes (**N**). En France, c'est un nicheur peu commun mais présent dans toutes les régions, migrateur assez commun et hivernant occasionnel (**D**). Les îles et les plages alluvionnaires des cours d'eau à régime irrégulier, localement les grèves ou les lagunes maritimes, ainsi que les bordures d'étangs, constituent les biotopes naturels classiques de l'espèce (**D**).

Signalé commun en France par Mayaud (1936-1953), l'espèce y niche sans doute depuis le milieu du XX^e s., les effectifs ont régulièrement progressé dans les années 1950 et 1960 avec le développement des sablières et des carrières. Une réelle diminution débute dans les années 1960 surtout en Bretagne et Pas-de-Calais (-30 % entre 1996 et 2006) (**D**). La population nationale est estimée à 7000 couples en 1996 (**D**). Bien qu'un bon nombre

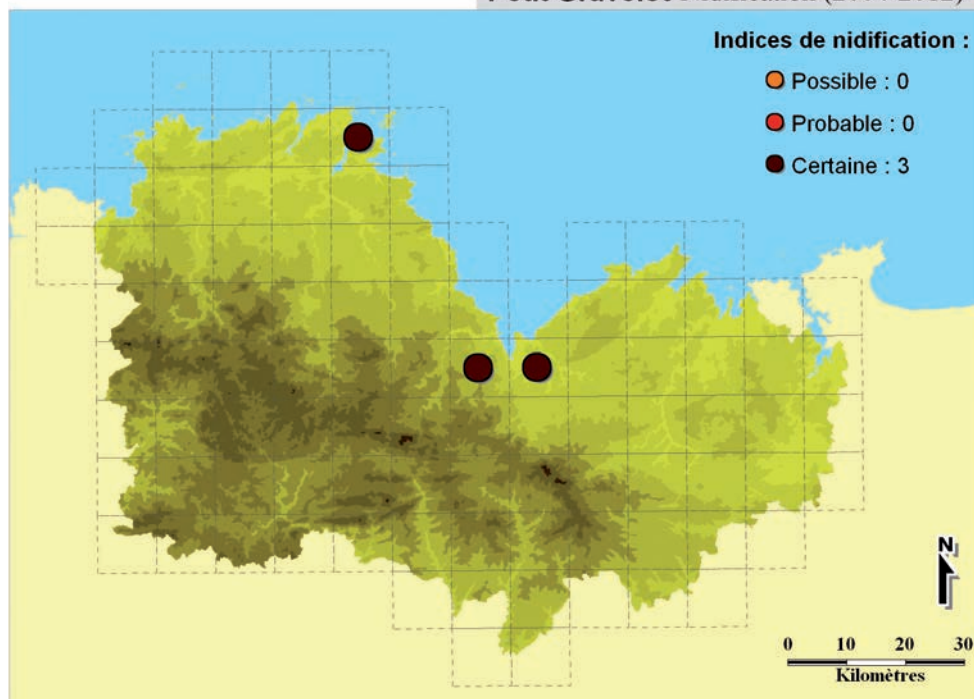
de ses habitats naturels aient disparu suite à des aménagements, sa grande faculté d'adaptation lui a permis de conquérir divers milieux de substitution. Il a pu ainsi s'installer sur des sites comme les friches industrielles, carrières, bassins de décantation. Ces biotopes anthropogènes restent souvent éphémères en raison de leurs vocations, rendant ainsi le Petit Gravelot dépendant des interventions humaines (gestion des sites).

En Bretagne, l'enquête nicheurs réalisée entre 2004 et 2008 révèle une baisse sensible, notamment dans le Finistère, le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine. L'effectif breton se situerait entre 35 et 50 couples (**C**). Les premiers retours sur les sites de nidification sont notés dès la mi-mars. Cependant, c'est en avril et au début de mai que la migration pré-nuptiale bat son plein. Le début de la migration post-nuptiale (comme d'ailleurs la fin de la pré-nuptiale) n'est pas facile à discerner car les migrateurs peuvent se mêler aux nicheurs locaux. La dispersion post-nuptiale débute dès juillet avec un pic en août pour s'achever en octobre (**D**).

Statut en Côtes-d'Armor

En Côtes-d'Armor, le Petit Gravelot est un nicheur

Petit Gravelot Nidification (2004-2012)



Auteur : Patrice Berthelot
Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Côtes d'Armor
le Département



Région
BRETAGNE



Petit Gravelot

Charadrius dubius



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

rare et localisé. Sa répartition n'a pas évolué depuis les années 1970. L'étude réalisée entre 1980 et 1990 révélait 6 mailles indicées pour l'espèce en tant que nicheur certain: secteurs d'Hillion, de L'Hermitage-Lorge, de Laniscat, du Quiou, de Plaine-Haute et de Pleudihen-sur-Rance (**E**).

L'analyse sur la période 2004-2012 nous indique une baisse sensible puisque le nombre de mailles passe à 3 (Saint-Brieuc, Hillion, Paimpol), soit une baisse de 50 %. Quelques couples s'installent tous les ans en baie de Saint-Brieuc (enrochement du Légué, plage de Bon Abri, plage de l'Hostellerie) depuis 1983. La plage de Bon Abri est le site récent fournissant le plus de données car plusieurs couples s'y établissent et des jeunes sont régulièrement notés.

L'espèce, qui avait niché sur un cordon de galets à Paimpol dans les années 1970 puis déserté ce site (**E**), y est réapparue en 2011 sur un terre-plein artificiel de construction navale et s'y installe chaque année depuis.

Il est important de prendre en compte qu'un certain nombre de couples doit passer inaperçu sur les sites « artificiels » souvent inaccessibles au public

ou peu fréquentés par les ornithologues: carrières, sablières, friches industrielles... Ainsi en 2014, 2 sites de nidifications ont été découverts par hasard dans ce type de milieu: 1 en carrière en forêt de La Hunaudaye et 1 autre sur un terrain en friche dans une zone industrielle de Trégueux.

Tendances et perspectives

Le statut de conservation du Petit Gravelot en Europe et en France est jugé favorable (**B**; **U**). Les Côtes-d'Armor ne représentent pas un enjeu particulier pour l'espèce mais sa présence locale reste conditionnée par la tranquillité des sites de reproduction. La reproduction littorale de l'espèce qui est assez rare en France mérite ainsi une plus grande attention d'autant plus qu'elle se déroule sur une Réserve Naturelle (baie de Saint-Brieuc), sur un site pourtant malheureusement soumis à de nombreuses pressions anthropiques. Les sites artificiels, attractifs pour l'espèce, devraient également faire l'objet d'une plus grande attention qui peut passer par des conventionnements avec les gestionnaires ou professionnels, à l'instar des mesures prises pour le Grand Corbeau et le Faucon pèlerin en carrières de roches massives.

Auteur : Patrice Berthelot

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

